



## Taxe de séjour intercommunale Grille tarifaire 2016-2017

Catégories	Tarif par unité de capacité d'accueil et par nuitée
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0.70€
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublé de tourisme 4 étoiles	0.70€
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.50€
Hôtel de tourisme 2 étoiles, résidence de tourisme 2 étoiles, meublé de tourisme 2 étoiles, village de vacances 4 et 5 étoiles	0.40€
Hôtel de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, meublé de tourisme 1 étoile, village de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambre d'hôtes, emplacement dans une aire de camping-cars ou un parc de stationnement touristique par tranche de 24 heures	0.35€
Hôtel, résidence ou meublé de tourisme ou village de vacances non classé ou en attente de classement	0.30€
Meublé de tourisme ou assimilé non classé ou en attente de classement	0.30€
Terrain de camping et de caravanage classé en 3, 4 et 5 étoiles	0.20€
Terrain de camping et de caravanage classé en 1 et 2 étoiles ou équivalent	0.20€